



Le document vise à provoquer une discussion sur les politiques et programmes canadiens; tout dépendra toutefois de la réaction des Canadiens et des organismes de tout le pays. Nous espérons que vous serez nombreux à prendre le temps et la peine d'examiner quelques-unes ou l'ensemble des questions que nous soulevons. Si vous estimez que d'autres questions auraient dû être posées, nous vous en serions très reconnaissants de nous en faire part. Le Comité veillera à tenir compte de vos commentaires dans ses délibérations. Veuillez prendre note que les mémoires doivent nous être parvenus d'ici le 31 décembre 1986.

Le Comité tiendra également des séances publiques aux lieux et dates indiqués ci-dessous:

Vancouver

le mardi 23 septembre

COMITE PERMANENT DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Halifax

le mardi 7 octobre

Ottawa

à déterminer

Les personnes ou les organismes qui désirent présenter un mémoire devant le Comité sont priés d'en informer le greffier par écrit, avant le 29 août 1986. Votre demande de comparution devra être accompagnée d'un relevé des questions dont vous aimeriez discuter.

Afin d'accueillir un large éventail d'intéressés et d'entendre une vaste gamme d'opinions, le Comité a décidé de choisir les témoins qui comparaitront devant

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR

LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DU CANADA EN MATIERE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

Comité permanent des
affaires étrangères et du
commerce extérieur
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél.: (613) 996-1531

Le Comité compte sur votre collaboration et espère que ce document d'étude engendrera un dialogue constructif.

Le président,

William E. Hines

JUILLET 1986